**SIAM 2023 : Lancement des premières Alliances Productives au Maroc**

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Mohammed Sadiki, a présidé le mercredi 3 mai 2023, en marge du Salon International de l’Agriculture à Meknès, la cérémonie de signature de 4 conventions cadre de partenariat pour la mise en place d’un **projet d’alliances productives** entre le MAPMDREF représenté par l’Agence pour le Développement Agricole et **4 partenaires commerciaux**, à savoir **« Marjane Holding », la société « Nectarome Marrakech », la société « VerdeOrto » et la société « VMM ».**

Ces conventions répondent à la vive volonté du Département de l’Agriculture qui œuvre activement depuis l’avènement de la stratégie « Génération Green 2020-2030 » pour l’introduction d’une nouvelle génération d’organisations agricoles à travers l’enrichissement des modèles d'organisation des agriculteurs couvrant à la fois les volets économiques et sociaux et parallèlement au développement de l’agrégation agricole afin de démultiplier les moyens permettant l’atteinte des objectifs fixés notamment en matière de regroupement des petits producteurs pour un meilleur accès au marché.

Ainsi et dans le cadre de cette forte dynamique, l’Agence pour le Développement Agricole a lancé un projet pilote d’alliances productives, en coordination avec la Direction de Développement des Filières de Production du Département de l’Agriculture et les Directions Régionales de l’Agriculture concernées par ledit projet et ce, dans le cadre du programme de renforcement des chaînes de valeur agroalimentaires financé par la Banque Mondiale. Ce projet pilote concerne **10 alliances productives** entreprises par **16 coopératives**, regroupant **728 producteurs, dont 296 femmes** œuvrant dans différentes filières, à savoir **le maraîchage, l’arboriculture (pommier et noyer), les cultures biologiques, les légumineuses, le cumin, l’argane, le miel et le lait (fromage).**

Il est à noter que l’approche « alliance productive » promeut **le partenariat entre un groupement de producteurs et un acheteur, avec l’appui de l’Etat** à travers la mise en œuvre de plans d’affaires élaborés afin de mieux répondre aux exigences des acheteurs et ce, dans le cadre d’accords commerciaux clairs et bien définis. L’objectif pour les producteurs est d’accéder à des marchés plus rémunérateurs et à haute valeur ajoutée, plus fiables et capables d’absorber de plus grandes quantités de produits que les marchés traditionnels et de contourner la perte de valeur liée aux multiples intermédiaires dans certaines filières.

Ayant montré ses preuves dans plusieurs pays d’Amérique Latine, cette approche a permis une nette augmentation des revenus des producteurs impliqués grâce à la hausse des flux de commercialisation des produits agricoles, ce qui converge parfaitement avec la nouvelle vision de la stratégie agricole nationale et fût l’une des principales motivations d’adoption de ce nouveau modèle organisationnel.